



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

**de l'Assemblée**

**Le jeudi 22 octobre 2015 — N° 118**

**Président de l'Assemblée nationale :  
M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 9 h 40.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

M. Birnbaum (D’Arcy-McGee) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Sydney Wise pour sa contribution à l’école publique anglaise.

---

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration afin de féliciter M. Rémi Massé, nouveau député fédéral d’Avignon–La Mitis–Matane–Matapédia.

---

M. Polo (Laval-des-Rapides) fait une déclaration afin de féliciter Mme Myriam Felteau, lauréate d’un prix Levier.

---

Mme Roy (Montarville) fait une déclaration afin de souligner le geste héroïque de trois employés de la Maison de soins palliatifs Source bleue.

---

M. Morin (Côte-du-Sud) fait une déclaration afin de souligner le 25<sup>e</sup> anniversaire de la résidence Manoir Saint-Louis.

**22 octobre 2015**

---

Mme Hivon (Joliette) fait une déclaration afin de féliciter la commission scolaire des Samares, lauréate du prix Institutional Energy Management Project of the Year.

---

Mme Montpetit (Crémazie) fait une déclaration afin de souligner la tenue d'une journée de sensibilisation par La Société de l'arthrite.

---

M. Drolet (Jean-Lesage) fait une déclaration afin de féliciter M. Samuel L'Heureux, gagnant d'un concours de joutes oratoires du Parlement francophone des jeunes à Berne.

---

M. Billette (Huntingdon) fait une déclaration afin de féliciter les gagnants de la circonscription de Huntingdon du concours de l'Ordre national du mérite agricole.

---

M. LeBel (Rimouski) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Jean-Paul Thériault, intronisé au Temple de la renommée de l'agriculture du Québec.

---

À 9 h 51, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

---

Les travaux reprennent à 10 h 02.

---

Moment de recueillement

M. Bédard (Chicoutimi) informe l'Assemblée de sa démission comme député de la circonscription électorale de Chicoutimi.

M. Péladeau, chef de l'opposition officielle, M. Couillard, premier ministre, M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), M. Fournier, leader du gouvernement et M. Chagnon, président de l'Assemblée nationale, prennent la parole.

### **Présentation de projets de loi**

Mme Vien, ministre du Tourisme, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 67 Loi visant principalement à améliorer l'encadrement de l'hébergement touristique

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 67.

---

M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 66 Loi sur les activités funéraires

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 66.

---

22 octobre 2015

---

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 496 Loi concernant la protection des lanceurs d'alerte

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 496.

### Dépôts de documents

M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose les rapports annuels de gestion 2014-2015 des agences de la santé et des services sociaux suivantes :

Abitibi-Témiscamingue	(Dépôt n° 1614-20151022)
Bas-Saint-Laurent	(Dépôt n° 1615-20151022)
Capitale-Nationale	(Dépôt n° 1616-20151022)
Chaudière-Appalaches	(Dépôt n° 1617-20151022)
Côte-Nord	(Dépôt n° 1618-20151022)
Estrie	(Dépôt n° 1619-20151022)
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	(Dépôt n° 1620-20151022)
Lanaudière	(Dépôt n° 1621-20151022)
Laurentides	(Dépôt n° 1622-20151022)
Laval	(Dépôt n° 1623-20151022)
Mauricie et Centre-du-Québec	(Dépôt n° 1624-20151022)

22 octobre 2015

---

Montréal	(Dépôt n° 1625-20151022)
Montréal	(Dépôt n° 1626-20151022)
Saguenay–Lac-Saint-Jean	(Dépôt n° 1627-20151022)

Puis, il dépose les rapports annuels 2014-2015 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes des agences de la santé et des services sociaux suivantes :

Abitibi-Témiscamingue	(Dépôt n° 1628-20151022)
Bas-Saint-Laurent	(Dépôt n° 1629-20151022)
Capitale-Nationale	(Dépôt n° 1630-20151022)
Chaudière-Appalaches	(Dépôt n° 1631-20151022)
Côte-Nord	(Dépôt n° 1632-20151022)
Estrie	(Dépôt n° 1633-20151022)
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	(Dépôt n° 1634-20151022)
Lanaudière	(Dépôt n° 1635-20151022)
Laurentides	(Dépôt n° 1636-20151022)
Laval	(Dépôt n° 1637-20151022)
Mauricie et Centre-du-Québec	(Dépôt n° 1638-20151022)
Montréal	(Dépôt n° 1639-20151022)
Montréal	(Dépôt n° 1640-20151022)
Saguenay–Lac-Saint-Jean	(Dépôt n° 1641-20151022)

22 octobre 2015

---

Enfin, il dépose :

Le rapport annuel de gestion 2014-2015 du Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James;

(Dépôt n° 1642-20151022)

Le rapport annuel 2014-2015 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et de l'amélioration de la qualité des services du Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James.

(Dépôt n° 1643-20151022)

---

M. Heurtel, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, dépose :

Le rapport annuel 2014-2015 de Recyc-Québec.

(Dépôt n° 1644-20151022)

---

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 80 concernant l'implantation d'un projet pilote de cours d'éducation sexuelle par le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 17 septembre 2015 par Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve).

(Dépôt n° 1645-20151022)

### Dépôts de pétitions

Mme Roy (Montarville) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 61 citoyens et citoyennes de Saint-Bruno-de-Montarville, concernant le renforcement du mur de soutènement sous la Route 116 et l'accès au passage piétonnier.

(Dépôt n° 1646-20151022)



**22 octobre 2015**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 46 des Règles de fonctionnement, il est convenu de reporter à une date ultérieure le dépôt d'une pétition par M. Charette (Deux-Montagnes).

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, retire certains propos non parlementaires, à deux reprises.

À la demande de M. le président, M. Couillard, premier ministre, retire certains propos non parlementaires.

### **Motions sans préavis**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Roberge (Chambly), conjointement avec M. Blais, ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la cinquième édition de la Semaine québécoise des directions d'établissement scolaire, qui se déroule du 19 au 23 octobre 2015 sous le thème *Si vous saviez tout ce que nous proposons pour assurer la réussite des élèves*;

QU'elle souligne la contribution essentielle des directrices et directeurs d'établissements d'enseignement dans l'instruction, la socialisation et la qualification de nos jeunes;

QU'elle reconnaisse le dévouement et l'engagement quotidiens de ces acteurs auprès des élèves pour assurer leur réussite et leur épanouissement;

22 octobre 2015

---

QU'enfin, elle souligne la rigueur et la compétence de ces leaders pédagogiques et le support qu'ils apportent au personnel qui compose leur équipe, aux élèves, aux parents et à la communauté.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme David, ministre de la Culture et des Communications, conjointement avec Mme Hivon (Joliette), M. Kotto (Bourget), M. Bonnardel, leader du deuxième groupe d'opposition, et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale félicite M. Yannick Nézet-Séquin pour sa nomination *Artiste de l'année 2016* par le magazine Musical America;

QUE l'Assemblée nationale félicite également M. Charles Richard-Hamelin pour sa médaille d'argent ainsi que pour le prix Krystian-Zimerman, pour la meilleure interprétation d'une sonate au Concours Chopin de Varsovie;

QU'elle reconnaisse la qualité de l'enseignement au Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec, où ces deux musiciens ont étudié;

QU'elle reconnaisse l'apport important pour le rayonnement du Québec sur la scène internationale de ces deux artistes.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

**Avis touchant les travaux des commissions**

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du document de consultation intitulé *Cible de réduction d'émissions de gaz à effet de serre du Québec pour 2030*;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 20, Loi édictant la Loi favorisant l'accès aux services de médecine de famille et de médecine spécialisée et modifiant diverses dispositions législatives en matière de procréation assistée;
- la Commission de l'économie et du travail, afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 57, Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées.

---

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, donne les avis suivants :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance publique afin d'entendre l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec sur sa gestion administrative et afin d'entendre la Commission de la fonction publique du Québec sur sa gestion administrative et ses engagements financiers; puis en séance de travail afin de statuer sur les observations, les conclusions et les recommandations à la suite de ces auditions;
- la Commission de l'aménagement du territoire se réunira en séance de travail afin de faire le bilan des auditions dans le cadre du mandat d'étude des rapports sur la mise en œuvre de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale;

22 octobre 2015

---

- la Commission de la santé et des services sociaux se réunira en séance de travail afin de discuter sur le choix des centres d'hébergement et de soins de longue durée qui feront l'objet d'une visite dans le cadre du mandat d'initiative sur les conditions de vie des adultes hébergés en centre d'hébergement et de soins de longue durée;
- la Commission des institutions se réunira en séance de travail afin d'organiser la suite du mandat de la Commission d'étudier le rapport sur la mise en œuvre du code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale.

### **Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée que, le vendredi 30 octobre 2015, M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) s'adressera à M. Blais, ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « La perte de confiance généralisée envers le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ».

22 octobre 2015

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Projets de loi du gouvernement

#### *Adoption*

M. Leitão, ministre des Finances, propose que le projet de loi n° 39, Loi donnant suite à la mise à jour sur la situation économique et financière du Québec présentée le 2 décembre 2014 et modifiant diverses dispositions législatives, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le projet de loi n° 39 est adopté.

---

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 27 octobre 2015, à 13 h 40.

La motion est adoptée.

---

À 12 h 15, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 27 octobre 2015, à 13 h 40.

*Le Président*

**JACQUES CHAGNON**